



Ce document a été publié le 07/03/2012 par **Laurène Violette** sur le site
<http://www.e-juristes.org>.

Il est publié sous licence **Créative Commons CC BY-SA 2.0**
<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

Le m-gouvernement : une nouvelle technologie au service des citoyens

Le m-gouvernement s'inscrit comme un principe en plein essor qui permet le développement du service public grâce aux nouvelles technologies.

Mais commençons d'abord par en donner une définition. Il n'est en effet pas courant d'utiliser ce terme dans notre vie quotidienne, et pourtant, il s'agit d'une technologie dont on se sert de plus en plus régulièrement. Le m-gouvernement, appelé aussi le gouvernement mobile, peut ainsi être défini comme un moyen de modernisation des organisations du secteur public en utilisant les technologies, les applications et les services mobiles. Le m-gouvernement, c'est en fait l'accès à tout notre service public grâce à des applications pour téléphones mobiles.

Depuis plusieurs années désormais, on constate une augmentation constante de l'Internet mobile. En effet, nombreux sont ceux à utiliser couramment un téléphone portable bénéficiant d'une connexion à Internet. L'AFMM, *association française du multimédia mobile* constatait encore récemment que le marché des services mobiles a augmenté de 50% en 3 ans et estime le poids économique de ces services à 1,9 milliards d'euros en 2013. Face à ces nouvelles pratiques, les grandes entreprises ont adapté leur marketing et développent aujourd'hui un nombre incalculable d'applications mobiles.

Il devenait donc indispensable pour le gouvernement de se mettre à la page.

C'est ainsi que le portail Proxima Mobile¹ a été créé le 18 février 2010. Il s'agit du premier portail de services d'intérêt général gratuits et accessibles depuis les téléphones mobiles. Ce portail Internet propose un bouquet de services pour faciliter le quotidien de tous les citoyens. Il s'agit de services disponibles gratuitement sur les téléphones mobiles et concernant des domaines en tout genre. Ainsi, vous pourrez trouver des applications relatives à l'éducation, mais aussi au droit avec par exemple l'application « Legimobile » qui donne accès à l'ensemble des bases de données juridiques françaises. Vous pouvez également télécharger des applications relatives à la santé, à l'emploi ou encore des applications relatives au service à la personne, telle que l'application « Alerte enlèvement » qui permet à l'utilisateur d'être informé à tout moment de la disparition d'un enfant. De nombreuses applications ont également été développées par les villes, permettant ainsi aux utilisateurs d'avoir accès aux horaires des bus, des bibliothèques, des piscines municipales, des mairies, des centres d'informations...

Le gouvernement mobile représente un avantage considérable pour le gouvernement, il permet en effet de dématérialiser le service public tout en restant connecté avec les citoyens. Par ailleurs, il permet également de toucher un plus grand nombre de citoyens, notamment parce qu'il devient courant d'avoir accès à Internet par son téléphone mobile.

C'est pourquoi, des propositions sont régulièrement faites pour améliorer et développer davantage le m-gouvernement. Le rapport Riester du 14 février 2010² s'inscrivait déjà dans cette optique et proposait des solutions pour améliorer la qualité des démarches administratives en passant par le mobile, mais aussi d'exploiter le potentiel de cette technologie en l'appliquant aux tablettes numériques afin de les mettre à disposition des agents de la fonction publique pour leur faciliter les tâches qui leur incombent et renforcer leur

1 <http://www.proximamobile.fr/>

2 http://modernisation.gouv.fr/uploads/media/260911Rapport_Riester.pdf

productivité.

Le m-gouvernement est donc un nouveau système en France qui évolue au fil des années, mais il est dans certains pays déjà très développé, en démontre l'exemple de la Corée qui a déployé un système d'alerte par SMS pour avertir le public d'un séisme, ou encore de l'Inde qui a développé un portail Internet présentant des services dans le domaine de la santé, de l'agriculture, de l'éducation ou encore de l'énergie. Enfin, en Suède, les travailleurs sociaux sont tous équipés d'un téléphone mobile et d'une connexion GSM leur permettant d'être relié à la base de données du centre.

En France, si ce service n'est pas encore connu de tous les citoyens, il a un avenir prometteur et c'est pourquoi les experts continuent d'émettre des propositions pour faciliter son développement. Le m-gouvernement est donc une nouvelle technologie au service des citoyens qui permet au gouvernement d'entretenir de meilleures relations et de faciliter l'accès à ses services grâce à la création d'application mobile simple d'utilisation.

Sources :

- <http://www.actutic.com/2011/02/des-statistiques-revelatrices-sur-la-situation-de-la-telephonie-mobile-en-france/>
- http://www.mediametrie.fr/comportements/communiques/l-audience-de-l-internet-mobile-en-france-au-premier-trimestre-2011_php?id=443
- <http://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/communiques/communiques/2010/slides-cp-credoc-2010-101210.pdf>
- <http://www.silicon.fr/pret-dun-telephone-mobile-sur-deux-est-un-smartphone-en-france-44506.html>
- <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/l-internet-mobile-decolle-en-2009>

Laurène Viollette